

L'avenir de l'aéroport de Sion passera par le privé

AVIATION La ville de Sion et l'Etat du Valais veulent faire du tarmac sédunois un instrument de promotion économique et touristique cantonal. Un changement de gouvernance est nécessaire pour aboutir, dès 2023, à un partenariat public-privé institutionnel

La transition du militaire vers le civil est pleinement lancée à l'aéroport de Sion. Le départ des forces aériennes, effectif depuis le début de l'année, a forcé les autorités politiques à revoir la stratégie de développement du site. Elles estiment que le tarmac sédunois doit être un instrument de développement économique et touristique pour l'ensemble du Valais.

«Trois solutions s'offraient à nous, explique Philippe Varone, le président de la ville de Sion. Avoir un aéroport comme celui de Bex, purement axé sur les loisirs, s'inspirer de celui de la Blécherette à Lausanne, qui en plus des loisirs mise sur l'aviation d'affaires, ou aller un pas plus loin et intégrer également les vols commerciaux, comme à l'aéroport de Berne-Belp.» C'est cette troisième variante qui a été retenue par les autorités valaisannes.

«Le meilleur moyen d'y arriver est de miser sur un partenariat public-privé institutionnel», explique Laure Athias, professeure associée à l'Université de Lausanne mandatée pour analy-



JACOPO RAULE/GETTY IMAGES

L'aéroport de Sion. Le départ des forces aériennes a forcé les autorités politiques à revoir la stratégie de développement du site.

ser les modes de gouvernance possibles. Le changement, espéré pour le 1er janvier 2023, est donc total, la structure appartenant actuellement à la ville de Sion, qui en assure son exploitation. Selon un partage, qui n'est pas encore gravé dans le marbre, le canton du Valais et la ville de Sion détiendraient 51% des parts, 19% revien-

draient à d'autres collectivités publiques, comme les destinations touristiques phares de la région, et le solde serait en mains d'un opérateur privé, chargé de l'exploitation de l'aéroport.

Pour Laure Athias, «si cette solution n'est pas parfaite, elle est optimale». Contrairement à une exploitation entièrement

publique, ou a contrario entièrement privée, ce modèle permet d'ajouter les avantages des deux camps. «Le partenaire privé apporte son savoir-faire pour développer commercialement l'aéroport, en créant notamment du trafic. Il sera d'autant plus motivé que ses gains sont liés à ses efforts. Les autorités sont, elles,

présentes pour minimiser les risques, dans un environnement incertain», souligne Laure Athias.

Les touristes sont rares à transiter par l'aéroport de Sion. Seuls 4% d'entre eux utilisent l'avion pour se rendre en Valais

Si les forces aériennes ont quitté Sion le 1er janvier dernier, la collaboration avec l'armée n'est pas pour autant terminée. L'aéroport sédunois reste une base de dégagement pour les avions de combat, qui continuent par ailleurs d'utiliser l'espace aérien valaisan. Des négociations seront certainement nécessaires pour combiner au mieux aviation civile et militaire et dans cette situation «la présence des autorités publiques sera d'une grande aide», insiste Laure Athias.

Une première étape en 2020

Le canton et la commune de Sion ont plus de quatre ans pour trouver le partenaire privé. D'ici là, une première étape sera franchie

au début de l'année 2020. Une société de projet ville-canton reprendra la concession d'exploitation de l'aéroport et préparera la transition vers la future société de partenariat public-privé, qui doit permettre de faire décoller la fréquentation de l'aéroport. Si le trafic d'affaires est important sur le tarmac sédunois, avec 40 000 mouvements d'avions par année, l'activité commerciale, elle, est faible avec 30 000 passagers annuellement. Bien loin des 150 000 personnes qui transitent par l'aéroport de Berne-Belp, que les autorités valaisannes prennent en exemple.

Les touristes sont également rares à transiter par l'aéroport de Sion pour se rendre en Valais. Seuls 4% d'entre eux utilisent l'avion. Mais ces derniers sont très intéressants pour le secteur du tourisme. «Ils dépensent trois fois plus que les autres hôtes qui viennent chez nous», explique Christophe Darbellay. Le conseiller d'Etat chargé de l'Economie ajoute que si l'aéroport coûte aujourd'hui entre 8 et 10 millions de francs par année, si l'on enlève l'apport de l'armée, il rapporte dix fois plus à l'économie locale. «Cet outil est déjà avantageux aujourd'hui et il le sera encore davantage à l'avenir», conclut Christophe Darbellay. ■

GRÉGOIRE BAUR

[@GregBaur](#)